

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2009**

Excusée : Mme Nathalie RICARD

Secrétaire de séance : Mme Viviane RAMONDENC

**Travaux** : M. Alain Rascol fait part des derniers éléments sur les travaux à savoir : que le chemin des Cardaillous a reçu l'éclairage public qui devrait être terminé courant juin par un goudronnage. Le prochain programme d'enfouissement des réseaux et des réfections de l'assainissement concerne le village de Briols dont les travaux devraient débuter début septembre. A l'occasion de ces travaux il sera étudié une déviation pour les poids lourds qui risquent d'avoir des difficultés pour accéder au village.

M. Pascal Solier fait part de la programmation de la dernière tranche de l'école prévue dès la sortie scolaire.

**Presbytère de Verrières** : M. Bertrand rend compte au conseil municipal de sa mission de consultation des entreprises qu'il a mené pour le compte de la commune. Le conseil municipal décide de suivre les préconisations de M. Bertrand et autorise M. le Maire à contractualiser avec les entreprises.

**Zone artisanale** : M. Joël Brusques se porte acquéreur d'un lot à la zone artisanale et le conseil municipal donne son accord pour qu'il bénéficie des mêmes conditions à savoir 14,50 euros le m<sup>2</sup>. Un certain nombre de désordres ont été constatés sur cette zone artisanale concernant des bornes endommagées, l'occupation illégale de la propriété de la commune et la destruction des ouvrages liés à la collecte des eaux pluviales. Le conseil municipal donne mandat à M. le Maire pour demander la régularisation de cette situation.

**Ancienne église** : Il est rappelé la réunion du conseil municipal du 27 février 2009 au cours de laquelle M. Barbe avait saisi la commune au nom de l'association Saint Charles pour céder la vieille église à la commune. La commune avait donné un accord de principe sous certaines conditions pour lesquelles il n'a pas été donné de suite. Patrick Rivemale – Viviane Ramondenc – Pascal Solier sont chargés de contacter M. Barbe pour le prochain conseil.

**Parking de la mairie** : Afin de gagner quelques places de stationnement le local à containers sera déplacé pour laisser place aux véhicules.

**Eglise de Briols** : M. le Maire présente le croquis concernant l'aménagement de la sacristie soumis par l'association de sauvegarde de l'église de Briols. Il précise qu'il a demandé au président de régler au préalable les problèmes d'implantation de l'accès prévu par l'extérieur avant d'envisager les travaux.

**Subventions** : 250 euros sont accordés à l'association La Briolaise pour l'organisation du 2<sup>ème</sup> Trail du Rougier le 18 juillet, 200 euros au Football Club pour l'organisation de la soirée le 13 juillet qui se déroulera cette année à la salle des fêtes côté jardin et 1200 euros au foyer des jeunes pour l'organisation de la boum des enfants les mercredis de l'été.

FIN DE SEANCE.